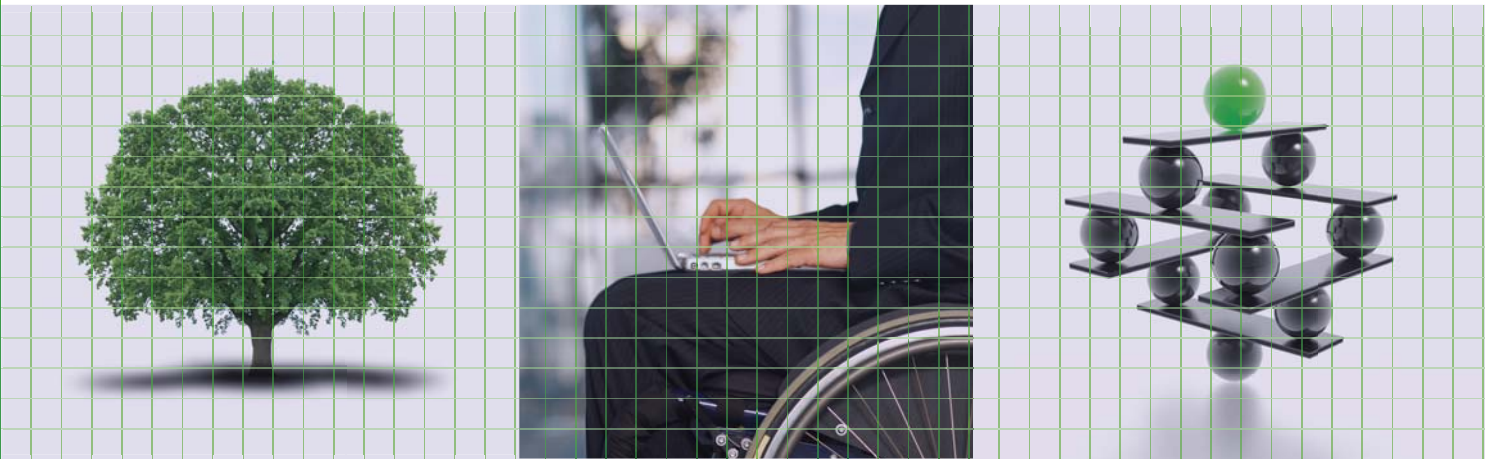


FileDirector™

La dématérialisation : une activité propice à l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap



FileDirector™ à l'ESAT "l'Essor" de Strasbourg



FileDirector™ à l'ESAT "l'Essor"

La filière "dématérialisation" en milieu protégé, un support d'insertion professionnelle au bénéfice des travailleurs handicapés

➤ L'ESAT "l'Essor"

L'Établissement et service d'Aide par le Travail "l'Essor" de Strasbourg accueille depuis 1994 des adultes en situation de handicap moteur et de maladies évolutives présentant des difficultés d'insertion dans le milieu ordinaire de travail.

La structure fait partie intégrante de l'ARAHM, association d'envergure qui œuvre en Alsace depuis 1965 en faveur des personnes handicapées moteur et les accompagne sur le plan médical, paramédical, éducatif, pédagogique et socioprofessionnel.



Dans ce contexte, l'ESAT "l'Essor" met à la disposition de la quarantaine d'adultes en situation de handicap des ateliers productifs divers :

- imprimerie et PAO,
- merchandising et conditionnements divers,
- assemblage informatique (disques durs, graveurs, tours de duplication, etc.),
- mailings,
- dématérialisation des documents.

Comme nous en informe Bertrand Hartmann, directeur de "l'Essor", l'atelier dématérialisation des documents est parfaitement adapté à l'insertion socioprofessionnelle des travailleurs en situation de handicap et répond parallèlement aux attentes techniques de nos partenaires.

➤ L'apport du Crédit Coopératif

Né au XIX^e siècle de la volonté de coopérateurs de créer leur propre banque, le Crédit Coopératif est la banque de référence des associations, des structures paritaires ainsi que de l'ensemble des organismes au service de l'intérêt général. Il compte nombre d'acteurs du monde du handicap et de l'insertion par l'économie parmi ses clients sociétaires.

Convaincu par le projet de Bertrand Hartmann d'ouvrir un département "dématérialisation des documents" au sein de l'ESAT strasbourgeois, le Crédit Coopératif a décidé de soutenir l'initiative dans le cadre

de sa Mission Handicap pour une partie des investissements matériels utiles à la mise en service de l'atelier.

Dans la même optique partenariale, la banque a également confié à l'ESAT "l'Essor" un volume d'activité permettant de financer son fonctionnement jusqu'en 2012.



➤ L'atelier "dématérialisation"

Investir dans une activité aussi exigeante sur le plan technique et juridique que la dématérialisation des documents sous-tend la mise à profit de compétences et de moyens adaptés.

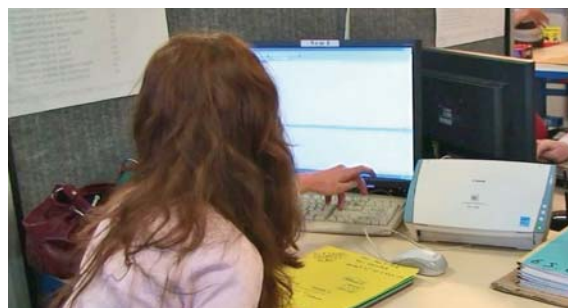
Soucieux d'offrir à ses clients la meilleure qualité d'exécution possible, les responsables de l'ESAT "l'Essor" ont confié la maîtrise d'ouvrage de l'atelier dématérialisation aux responsables de la société ScanFile France, spécialisés dans la dématérialisation des documents et des échanges, et ont également fait l'acquisition de FileDirector™.

Avec l'aide active de son distributeur strasbourgeois, **Cebea Toshiba Service***, la société ScanFile France s'est chargée de la rédaction du cahier des charges de la plateforme, de son déploiement dans les locaux de l'ESAT, de l'adaptation des postes de travail ainsi que de la formation des travailleurs associés à l'activité.

S'en remettre à l'expertise de ScanFile France a permis à l'ESAT de déployer en toute sécurité une plateforme pertinente sur le plan technique, simple d'utilisation, ergonomique et parfaitement adaptée aux dernières spécifications en matière de gestion de documents.

Véritable clé de voûte du nouveau système installé dans les locaux de l'ESAT "l'Essor", le progiciel FileDirector™ orchestre l'ensemble des équipements et s'interface aisément aux applications externes.

Aujourd'hui, l'atelier s'est imposé sur le plan technique, le carnet de commande est plein, les demandes se multiplient et les prestations effectuées sont reconnues d'excellent niveau par les entreprises partenaires.



Bertrand Hartmann,
directeur de "l'Essor"

* Une société du groupe **TOSHIBA**
Leading Innovation »»



FileDirector™ à l'ESAT "l'Essor"

Sous-traitance aux ESAT, une opportunité pour les entreprises de prendre part à la professionnalisation des travailleurs handicapés

> Une réglementation plus contraignante

Ambitieuse et volontaire, la loi handicap du 11 février 2005 renforce les sanctions financières adressées aux employeurs qui ne répondent pas à l'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap.

Les entreprises de plus de 20 salariés employant moins de 6% de personnes handicapées doivent ainsi verser une contribution substantielle et cette obligation est étendue aux titulaires de la carte d'invalidité et de l'allocation aux adultes handicapés.

Le texte, qui introduit une obligation de résultats pour l'ensemble de la société, et notamment pour le secteur public, annonce la mise en œuvre de dispositifs d'incitation, la mise à disposition d'outils (bases de données, formations, appels à projet) et sous-tend la création de filières dans le secteur protégé.

Le texte établit comme grands principes :

- **l'obligation d'emploi** : à partir de l'année 2010, les entreprises de plus de 20 salariés qui n'auront recruté aucun travailleur handicapé verront leur contribution majorée (13 000 euros par emploi manquant au lieu de 5 000 euros aujourd'hui !);
- **la non-discrimination** : l'employeur doit prendre les mesures appropriées pour permettre au travailleur handicapé d'accéder à un emploi et d'y progresser (des aides peuvent être allouées en ce sens);
- **la contribution de la fonction publique** : à l'instar du privé, un fonds est créé et recueille les contributions des employeurs publics qui n'ont pas atteint le taux de 6%.

> La sous-traitance aux ESAT : un recours éthique et utile

Si la nouvelle réglementation promet de lourdes sanctions financières en cas de manquement des entreprises privées et publiques de plus de 20 salariés, elle permet également de s'acquitter d'une partie de l'obligation d'emploi précitée en passant des contrats de fourniture, de sous-traitance ou de prestations de services avec les établissements de travail protégé.

Pour illustration, une entreprise qui sous-traite pour 18 000 euros de prestations à un ESAT pourra comptabiliser l'Équivalent Temps Plein d'une personne handicapée en répondant de la sorte à une partie de son obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap (jusqu'à 50% de l'obligation).

Entre autres bénéfiques, le recours à la sous-traitance aux ESAT permet à l'entreprise de :

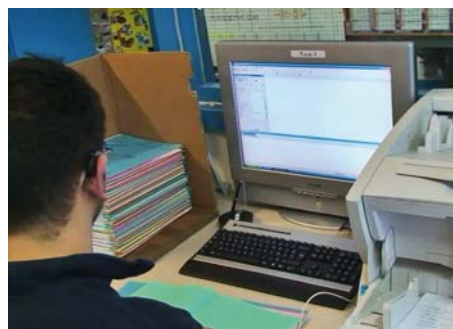
- **favoriser l'intégration** et la professionnalisation de travailleurs handicapés ;
- **sensibiliser ses collaborateurs** à la nécessité de lutter contre les discriminations dans le monde du travail ;
- **identifier les compétences**. La sous-traitance au secteur protégé étant souvent un sas vers le milieu ordinaire ;
- **renforcer l'ancrage territorial**. En s'adressant au secteur protégé, l'entreprise fait appel à des prestataires de proximité.

> La Responsabilité Sociale des Entreprises

Il est désormais acquis que la prise en compte des questions de développement durable, de diversité et d'équité au travail est au cœur de la stratégie des entreprises et des principes de concurrence.

La Responsabilité Sociale des Entreprises, qui a pour objectif d'instaurer l'équilibre entre les dimensions économique, sociale et environnementale, est un levier de performance et de démarcation déterminant pour les entreprises qui décident d'engager une réflexion et des actions exemplaires en son sens.

Devenir partenaire des ESAT et recourir à la sous-traitance en milieu protégé est un excellent moyen pour les entreprises d'accroître leur RSE en contribuant de façon significative à la professionnalisation ainsi qu'à la promotion des travailleurs en situation de handicap.



© ScanFile France

> Le réseau GESAT

Le Gesat est une plateforme associative réunissant des directeurs d'établissements protégés (ESAT) et d'entreprises adaptées (EA) souhaitant favoriser la professionnalisation et l'accompagnement des travailleurs handicapés.

Lieu de mutualisation et d'échange, il facilite la sous-traitance des entreprises et des collectivités avec le secteur protégé et adapté en s'efforçant notamment de :

- mutualiser l'offre du secteur et permettre aux ESAT et EA de réaliser des travaux de sous-traitance propices à l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap ;
- permettre aux entreprises de réaliser leurs objectifs de sous-traitance en mettant à disposition une procédure d'appel à projet, l'accès à une base de données et un statut avantageux d'entreprise partenaire ;
- développer des filières métiers innovantes telles que la filière "dématérialisation".





FileDirector™ à l'ESAT "l'Essor"

L'ESAT "l'Essor", des ressources et des résultats adaptés aux enjeux de la dématérialisation des documents et des processus

> Témoignage du Crédit Coopératif

La dématérialisation est un vecteur d'amélioration de la productivité des entreprises et des organisations, ce qu'a bien compris le Crédit Coopératif. Jean-Pierre Antoine, responsable maîtrise d'ouvrage au sein de la DSI du Crédit Coopératif, revient sur les raisons qui ont poussé la banque à recourir aux services de l'ESAT "l'Essor".

> En quoi est-il primordial de bien choisir son prestataire en dématérialisation ?

Dématérialiser ne consiste pas seulement à numériser ou à collecter des fichiers numériques. Il faut également se préoccuper des droits d'accès, de la durée de vie des documents, de la gestion des révisions, du stockage, des sauvegardes, de la continuité de service, tout en préparant l'archivage futur. Faire appel à la sous-traitance sans vérifier la capacité du prestataire à gérer ces contraintes comporte donc un risque majeur.

> Outre la dimension sociale et solidaire, quelles sont les raisons qui ont motivé le Crédit Coopératif dans sa décision de faire appel à l'ESAT "l'Essor" pour dématérialiser les dossiers de son secrétariat général ?

Ce qui a primé dans notre décision de confier la numérisation des dossiers à "l'Essor" est la préoccupation première de l'atelier pour le développement des compétences et de la qualité. La prise en compte de nos exigences et l'utilisation de la suite logicielle FileDirector™ ont également conforté cette décision et nous permettent d'envisager aujourd'hui de nouvelles collaborations avec l'ESAT de Strasbourg.

> Le progiciel FileDirector™

Confier la dématérialisation de ses documents à l'ESAT "l'Essor" est non seulement un choix éthique mais aussi et avant tout un choix technique.

Pour faciliter les opérations d'externalisation et emporter l'adhésion de ses clients, l'ESAT s'est doté du progiciel FileDirector™.

L'architecture ouverte de FileDirector™, combinée au format XML et à la technologie microsoft.NET offre en effet la possibilité de s'interfacer facilement à d'autres applications externes, systèmes ou matériels, sans problèmes de sécurité. Il est ensuite aisé de réinjecter les documents par simple réplique dans le système d'information des entreprises partenaires.

Le module de workflow de FileDirector™ permet quant à lui d'automatiser la circulation des documents suivant des procédures établies avec les entreprises partenaires et d'attribuer des tâches de suivi ou de validation de documents.



> Les objectifs socioprofessionnels

- Qualifier et professionnaliser les travailleurs de l'ESAT en développant leurs compétences informatiques.
- Promouvoir les compétences des travailleurs via la réalisation de prestations à haute valeur ajoutée.
- Valoriser les travailleurs de l'ESAT en développant la maîtrise d'un équipement high-tech.
- Responsabiliser les travailleurs de l'ESAT en leur confiant le traitement de documents à caractère sensible.

> Les résultats socioprofessionnels

Après deux ans d'activité et plus de 800 000 documents numérisés, Bertrand Hartmann, directeur de l'ESAT, confirme que la filière dématérialisation est un excellent support d'insertion socioprofessionnelle ayant notamment permis à l'ESAT de :

- développer les compétences et favoriser l'employabilité de ses bénéficiaires ;
- révéler les aptitudes des travailleurs grâce à la diversification des activités productives ;
- faire participer dans de bonnes conditions des publics valides et non-valides ainsi que des publics ne sachant ni lire ni écrire.

Le taux d'anomalie après traitement des documents est quant à lui inférieur à 0,007% ce qui constitue l'illustration la plus probante des compétences acquises par les travailleurs handicapés en matière de dématérialisation des documents au sein de l'ESAT "l'Essor" de Strasbourg.

> Quelques chiffres

- A ce jour, l'ESAT "l'Essor" compte plus de 2 300 clients parmi lesquels on trouve autant d'entreprises que d'administrations, d'associations ou de particuliers.
- Actuellement, sur les 44 travailleurs que compte l'ESAT "l'Essor", 15 sont en poste sur l'atelier dématérialisation.
- Le carnet de commande est plein pour les prochains mois et des entreprises comme le Crédit Coopératif ou SPIE Batignolles sollicitent régulièrement l'atelier.





SIÈGE SOCIAL

CAT L'Essor (ESAT) - Réseau Gesat
12, rue Amédée Cailliot
67100 STRASBOURG
Tél. : 03 88 65 85 05
Fax : 03 88 65 85 05
Web : www.arahm.asso.fr
Email : catessor@wanadoo.fr

CONTACT

Bertrand Hartmann
Directeur
Tél. : 03 88 65 85 05



Gestion Numérique de l'Information

SIÈGE SOCIAL

7, place de l'Europe
Espace Robert Schuman
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Tél. : 02 31 08 36 80
Fax : 02 31 08 36 81
Web : www.scanfile.fr
Email : infos@scanfile.fr

CONTACT

Didier Diacre
Directeur marketing
Tél. : 02 31 08 36 80